

APPEL À PROJETS

Mauritanie

CONSOLIDATION
DE LA FILIÈRE
« **CUISSON PROPRE** »
& RENFORCEMENT
DE SON **ANCRAGE**
ÉCONOMIQUE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de sa programmation 2024-2027, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) met en œuvre le projet « Innovations et Plaidoyers francophones », visant à mieux préparer les pays de l'espace francophone aux défis de plus en plus complexes auxquels ils sont confrontés.

L'initiative « Cuisson propre » s'inscrit dans ce projet et représente pour l'OIF une opportunité stratégique pour relever les défis environnementaux, sanitaires et économiques qui impactent négativement et directement les femmes.



Projet Innovations et Plaidoyers francophones

En tirant parti des leçons apprises des initiatives précédentes, en adaptant les technologies aux besoins spécifiques des populations locales et en concevant des modèles économiques solides et viables, cette initiative ambitionne de générer un impact significatif et durable.

L'objectif global de l'initiative est de contribuer à la résilience et à l'autonomisation économique des femmes en zones rurales et périurbaines par la diffusion de technologies de cuisson propre, avec une emphase particulière sur la création d'opportunités économiques ainsi que la création et la consolidation d'emplois pour les bénéficiaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative en Mauritanie, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a accompagné depuis 2025 le déploiement de solutions de cuisson propre auprès des ménages vulnérables et le renforcement des capacités des acteurs locaux.

Contexte national de la Mauritanie

La Mauritanie, pays sahélo-saharien de plus de 5 millions d'habitants, présente des défis énergétiques spécifiques liés à son climat aride, à sa faible couverture forestière et à la concentration de sa population dans les zones urbaines et périurbaines. De nombreux **ménages** utilisent encore le bois de feu et le charbon de bois comme principales sources d'énergie pour la cuisson.

Le pays fait face à des enjeux critiques :

- **Désertification accélérée** et dégradation des rares ressources ligneuses, notamment autour de Nouakchott et des centres urbains ;
- **Dépendance aux importations** de bois et de charbon en provenance des pays voisins ;
- **Coût élevé** du GPL importé, limitant son accessibilité pour les ménages à revenus modestes ;
- **Pollution de l'air intérieur** affectant particulièrement la santé des femmes et des enfants ;
- **Vulnérabilité énergétique** des populations déplacées et des zones périurbaines précaires.

La Mauritanie dispose cependant d'**atouts spécifiques** pour le développement de la filière cuisson propre :

- Un **ensoleillement exceptionnel** (plus de 3000 heures/an) favorable aux technologies solaires ;
- Des **résidus agricoles et pastoraux** valorisables (paille, déjections animales, résidus de cultures irriguées dans la vallée du fleuve Sénégal) ;
- Une **population jeune** (environ 60 % de moins de 25 ans) avec des besoins importants en emplois ;
- Des **initiatives communautaires** portées par des associations et coopératives, notamment de femmes ;
- Un **secteur artisanal** actif dans la métallurgie et la fabrication d'équipements.

Les principaux défis à relever pour structurer durablement la filière incluent :

- La **rareté des combustibles** traditionnels et la nécessité de développer des alternatives durables ;
- Le **manque de techniciens qualifiés** pour la fabrication, l'installation et la maintenance d'équipements de cuisson propre ;
- La **faible structuration** des filières d'approvisionnement en combustibles propres (briquettes, biogaz, GPL) ;
- Les **difficultés d'accès au financement** pour les ménages vulnérables et les micro-entrepreneurs ;
- Le **manque de réseaux de distribution** en dehors de Nouakchott ;
- La nécessité de **renforcer les compétences entrepreneuriales** des jeunes et des femmes dans un contexte de chômage élevé.

L'OIF engage en 2026 une phase de **consolidation et d'inflexion** de son initiative visant à :

1. **Renforcer l'ancrage économique** de l'initiative en structurant durablement la filière de cuisson propre ;
2. **Structurer les parcours des bénéficiaires vers l'emploi** en créant des opportunités économiques concrètes pour les jeunes et les femmes.

Cette nouvelle phase s'inscrit en **complémentarité et en cohérence** avec les projets en cours en Mauritanie, en capitalisant sur les acquis de 2025 et en comblant les maillons manquants de la chaîne de valeur pour assurer la viabilité et la pérennité de la filière.



ACTIVITÉS EN COURS EN MAURITANIE DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE

Diffusion des technologies de cuisson propre auprès des ménages vulnérables

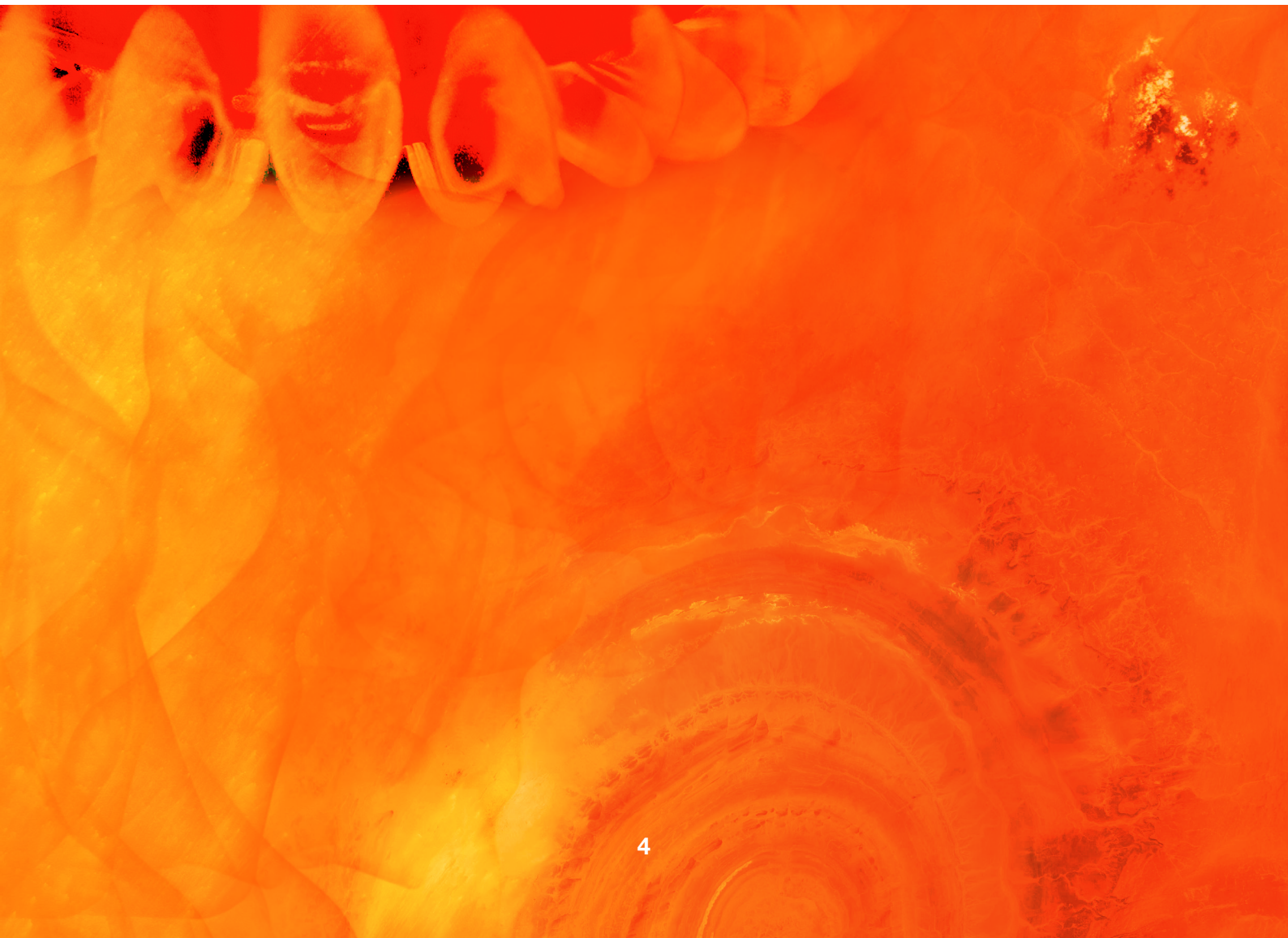
- Octroi de subventions (totales ou partielles) aux ménages vulnérables des zones rurales et périurbaines pour l'acquisition de technologies de cuisson propre ;
- Identification des technologies adaptées aux contextes locaux ;
- Sensibilisation des populations à l'utilisation des technologies de cuisson propre.

Structuration de filières locales pour améliorer l'offre et l'accès

- Appui technique et financier aux micro-entreprises, coopératives et PME pour la production et la commercialisation de technologies de cuisson propre ;
- Formation des artisans et producteurs locaux à la fabrication et à la maintenance des équipements.

Renforcement des capacités institutionnelles et promotion de politiques publiques favorables

- Organisation d'activités de renforcement des capacités réunissant les acteurs nationaux (professionnels, bénéficiaires, groupements de femmes, décideurs) sur les enjeux et opportunités de la cuisson propre en Mauritanie ;
- Mise en œuvre d'actions de plaidoyer pour pérenniser le soutien institutionnel et financier .



OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

Cet appel vise à sélectionner des **projets complémentaires** aux initiatives en cours en Mauritanie, qui contribuent à :

- **Consolider la structuration de la filière de cuisson propre** en renforçant les maillons critiques de la chaîne de valeur (production locale, distribution, maintenance, approvisionnement en combustibles, mécanismes d'adoption) ;
- **Créer des emplois décents et des activités génératrices de revenus** pour les jeunes et les femmes à travers des parcours structurés vers l'emploi ;
- **Favoriser l'autonomisation économique** des communautés locales, notamment des groupements de femmes, par le développement d'activités économiques durables liées à la cuisson propre ;
- **Professionnaliser les acteurs locaux** en renforçant leurs compétences techniques, entrepreneuriales et organisationnelles.

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un appui financier de l'OIF et s'inscriront dans une **logique de coordination** avec les partenaires actuels, les structures nationales impliquées dans l'initiative et les autorités compétentes.



DOMAINES D'INTERVENTION PRIORITAIRES POUR LA MAURITANIE

Les projets soumis devront cibler **un ou plusieurs maillons spécifiques de la chaîne de valeur** de la cuisson propre et démontrer leur complémentarité avec les initiatives existantes. Les domaines prioritaires adaptés au contexte mauritanien sont les suivants :

1. Structuration de la production locale de combustibles propres et d'équipements

Priorités spécifiques pour la Mauritanie :

- Développement de filières de valorisation des **résidus de biomasse disponibles** (paille, déchets organiques urbains, déjections animales, résidus agricoles de la vallée du fleuve Sénégal) en combustibles propres (briquettes, biogaz) ;
- Renforcement des capacités de **fabrication locale de foyers améliorés** adaptés au climat sahélien (économes en combustible, résistants au sable) ;
- Développement de la production locale de **cuisseurs solaires et séchoirs solaires** adaptés au fort ensoleillement ;
- Formation d'**artisans métallurgistes** et de jeunes entrepreneurs aux techniques de fabrication d'équipements de cuisson propre ;
- Création de **micro-unités de production de briquettes** à partir de déchets organiques urbains et agricoles ;
- Mise en place de mécanismes de **contrôle qualité** et de normalisation en lien avec les structures nationales compétentes.

2. Développement des réseaux de distribution et de commercialisation (dernier kilomètre)

Priorités spécifiques pour la Mauritanie :

- Création de **réseaux de distribution** dans les quartiers périphériques de Nouakchott (Arafat, El Mina, Tervagh Zeina, Sebkha, Dar Naim) et dans les villes secondaires (Nouadhibou, Rosso, Kaédi, Kiffa, Sélibaby) ;
- Développement de **points de vente** dans les marchés locaux et auprès des coopératives ;
- Création de mécanismes de **distribution de GPL** en milieu périurbain avec des systèmes de consigne adaptés ;
- Mise en place de **plateformes de commande** par téléphone mobile adaptées au contexte local ;
- Développement de **circuits de distribution** dans les zones rurales et les zones d'accueil de populations déplacées.



3. Services de maintenance, réparation et service après-vente

Priorités spécifiques pour la Mauritanie :

- Formation de **techniciens spécialisés** en installation et maintenance d'équipements de cuisson propre (foyers améliorés, cuiseurs solaires, systèmes biogaz, équipements GPL) ;
- Création de **centres de service après-vente** à Nouakchott et dans les villes secondaires ;
- Développement de **systèmes de garantie** et de suivi technique des équipements distribués ;
- Partenariats avec les **centres de formation professionnelle** existants.

4. Formation technique et professionnelle orientée emploi

Priorités spécifiques pour la Mauritanie :

- Programmes de **formation aux métiers** de la filière ;
- Formation de **jeunes femmes et hommes** à la fabrication de briquettes, de foyers améliorés et de cuiseurs solaires ;
- **Apprentissage pratique** en entreprise auprès des artisans et PME de la filière ;
- Formation **entrepreneuriale adaptée** aux jeunes déscolarisés, diplômés sans emploi et aux jeunes des quartiers précaires ;
- Modules de formation en **langues nationales** pour favoriser l'inclusion.

5. Accompagnement entrepreneurial et développement d'activités génératrices de revenus

Priorités spécifiques pour la Mauritanie :

- Appui aux **groupements de femmes** (transformation alimentaire, restauration) pour l'adoption de technologies de cuisson propre et l'amélioration de leur rentabilité ;
- Accompagnement de **jeunes femmes entrepreneures** (moins de 35 ans) dans la création d'activités liées à la cuisson propre (production, distribution, services) ;
- Renforcement des capacités de **gestion et d'accès au financement** (partenariats avec institutions de microfinance) ;
- Développement de **débouchés commerciaux** pour les produits transformés utilisant la cuisson propre ;
- Création de **coopératives et GIE** dans la filière cuisson propre ;
- Appui aux **activités de séchage solaire** (poissons, fruits, légumes) pour les communautés côtières et agricoles.

6. Mécanismes d'adoption et d'accessibilité financière

Priorités spécifiques pour la Mauritanie :

- Développement de modèles de **paiement échelonné** et de **crédit-bail** adaptés aux revenus irréguliers des ménages ;
- Mise en place de **systèmes de subventions ciblées** pour les ménages vulnérables en complémentarité avec les dispositifs existants ;
- Développement de **mécanismes de consigne** pour les bouteilles de GPL ;
- Accompagnement des ménages et entreprises dans l'**utilisation optimale** des technologies ;
- Sensibilisation et communication de proximité en **langues nationales**.

ZONES GÉOGRAPHIQUES PRIORITAIRES EN MAURITANIE

Les projets pourront cibler les zones suivantes, en fonction de leur pertinence et de leur complémentarité avec les initiatives en cours :

Zones urbaines et périurbaines

- **Nouakchott** et ses quartiers périphériques (Arafat, El Mina, Tevragh Zeina, Sebkha, Dar Naim, Teyarett, Riyadh) ;
- **Nouadhibou** (deuxième ville, zone côtière) ;
- **Rosso** (zone frontalière, commerce transfrontalier) ;
- **Kaédi** (vallée du fleuve Sénégal, zone agricole) ;
- **Kiffa** (zone agropastorale).

Zones rurales et spécifiques

- **Vallée du fleuve Sénégal** (Kaédi, Boghé, Sélibaby) : zones agricoles avec résidus de cultures ;
- **Zones pastorales** (Adrar, Tagant, Hodh) : valorisation des déjections animales pour le biogaz ;
- **Zones côtières** (Nouadhibou, Nouamghar) : séchage solaire de poissons ;
- **Zones d'accueil de populations déplacées** et réfugiées (Mbera, autres sites) ;
- Localités des wilayas du Hodh El Gharbi, du Hodh Ech Chargui et de l'Assaba, notamment : Kankossa, Ould Yengé, Aoueil, Tintane, Aioun, Kobeni, Djiguenni, Timbédra, Adel Bagrou et Néma.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

> De la structure

Sont éligibles à cet appel à projets les organisations et structures **légalement constituées et enregistrées en Mauritanie** depuis au moins **deux ans**, disposant d'une personnalité juridique et d'une capacité avérée de gestion administrative et financière, notamment :

- Associations, organisations non gouvernementales (ONG), coopératives, groupements d'intérêt économique (GIE) et autres structures collectives enregistrées ;
- Entreprises locales (PME, TPE) spécialisées dans la production, la distribution ou les services liés aux technologies de cuisson propre ;
- Centres de formation technique et professionnelle agréés ;
- Incubateurs et structures d'accompagnement actifs dans le secteur de l'entrepreneuriat vert et de l'économie sociale et solidaire.

Les projets pourront être portés par un **consortium**, lorsque cette configuration permet de renforcer la complémentarité, la durabilité économique et l'impact du projet.

Critère impératif : Les candidats devront démontrer une **présence effective** en Mauritanie (bureaux, équipe locale, partenariats établis) ainsi qu'une **expérience avérée** dans le domaine de la cuisson propre, de l'énergie durable, de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat ou du développement communautaire.

> Du projet

Les projets soumis devront obligatoirement :

- Être réalisés sur le territoire de la **Mauritanie** ;
- **Démontrer leur complémentarité** avec les initiatives en cours dans le pays et leur articulation avec les partenaires existants (structures nationales, projets soutenus par l'OIF, autorités locales, acteurs privés) ;
- **Documenter les concertations menées** avec les acteurs publics, privés et associatifs déjà actifs dans la zone ciblée (lettres d'appui, protocoles de collaboration, etc.) ;
- Cibler **un ou plusieurs maillons spécifiques** de la chaîne de valeur de la cuisson propre (production, distribution, maintenance, formation, accompagnement, etc.) ;
- Présenter un **modèle économique viable** et des perspectives de pérennisation au-delà de la période de financement ;
- Avoir un **impact direct et mesurable** sur la création d'emplois décents et/ou d'activités génératrices de revenus pour les jeunes et les femmes ;
- Favoriser l'**implication active** des bénéficiaires, des autorités locales et des partenaires techniques à toutes les étapes du projet ;
- Adopter une approche de **développement durable et inclusif**, en mettant l'accent sur l'égalité de genre et l'inclusion des populations vulnérables.

MONTANT DES SUBVENTIONS ET MODALITÉS

Le montant des financements accordés sera situé entre **10 000 et 50 000 EUR** (soit environ **450 000 à 2 250 000 MRU - Ouguiya mauritanien**), pour une période de réalisation ne dépassant pas 12 mois.

Cofinancement et contributions

L'OIF privilégiera les organisations qui contribueront financièrement à leur initiative, que ce soit par un **cofinancement direct** ou par des **apports en nature** (locaux, matériel, personnel, services).

Plafond des coûts de personnel : maximum **20 % du budget global**.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION

Les projets éligibles seront évalués selon les critères suivants :

1. Complémentarité et ancrage local

- Articulation claire du projet avec les initiatives en cours en Mauritanie ;
- Documentation des concertations menées avec les acteurs publics ;
- Valeur ajoutée spécifique du projet par rapport à l'existant (non-duplication) ;
- Implication des autorités locales et des partenaires nationaux dans la conception et la mise en œuvre.

2. Pertinence stratégique et adaptation au contexte mauritanien

- Adéquation avec les objectifs de l'appel (consolidation de la filière, création d'emplois, autonomisation économique) ;
- Ciblage d'un ou plusieurs maillons critiques de la chaîne de valeur adaptés aux réalités mauritaniennes ;
- Prise en compte des ressources locales disponibles (résidus agricoles, savoir-faire artisanal, réseaux existants) ;
- Cohérence entre les besoins identifiés et les solutions proposées.

25
POINTS

20
POINTS

**25
POINTS**

3. Impact sur l'emploi et les revenus

- Clarté des parcours vers l'emploi : profils visés (jeunes/femmes, zones urbaines/rurales), métiers ciblés, débouchés concrets (emploi salarié, auto-emploi, activité structurée) ;
- Nombre et qualité des emplois créés ou consolidés (directs et indirects), avec indicateurs chiffrés ;
- Dispositif d'accompagnement post-formation ou post-installation (mentorat, suivi, mise en relation avec employeurs) ;
- Contribution à l'autonomisation économique des bénéficiaires (revenus générés, amélioration des conditions de vie) ;
- Attention particulière aux groupements de femmes et aux jeunes femmes entrepreneures (moins de 35 ans).

**15
POINTS**

4. Viabilité économique et pérennité

- Réalisme du modèle économique et des hypothèses financières adaptées au pouvoir d'achat mauritanien ;
- Stratégie de pérennisation au-delà de la subvention (diversification des revenus, partenariats durables, accès au financement local) ;
- Mécanismes d'accès adaptés aux capacités des bénéficiaires (tarification progressive, paiement échelonné, ...) ;
- Qualité du budget prévisionnel (en MRU et EUR) et cohérence avec les activités proposées.

**10
POINTS**

5. Capacité de mise en œuvre

- Expérience du porteur de projet en Mauritanie dans le domaine de la cuisson propre, de l'énergie durable ou dans des activités similaires ;
- Capacités techniques, organisationnelles et financières de l'équipe ;
- Références vérifiables de projets similaires menés en Mauritanie.

**5
POINTS**

6. Innovation et originalité

- Approches créatives et innovantes pour la structuration de la filière, la formation ou l'accompagnement adaptées au contexte mauritanien ;
- Utilisation de technologies ou de méthodes nouvelles (digitalisation, paiement mobile, plateformes de mise en relation) ;
- Mécanismes innovants d'accès, de financement ou d'adoption ;
- Valorisation des ressources locales (résidus agricoles, savoir-faire traditionnels).





DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants :

1. DOSSIER ADMINISTRATIF

Présentation de la structure porteuse

Mission, expérience en Mauritanie, organisation, équipe et principales réalisations, notamment en lien avec la cuisson propre ou la formation ou l'accompagnement (3 pages maximum).

Présentation du porteur de projet et de l'équipe

Parcours, rôles et responsabilités, expérience en Mauritanie en matière de cuisson propre, de formation professionnelle ou d'entrepreneuriat social (3 pages maximum).

Plan de complémentarité et de partenariat (obligatoire) *(3 pages maximum)*

- Liste des initiatives existantes dans la zone ciblée ;
- Acteurs publics, privés et associatifs consultés ;
- Lettres d'appui ou protocoles de collaboration avec les partenaires clés ;
- Modalités de coordination avec les projets en cours soutenus par l'OIF.

Documents attestant de l'existence juridique de la structure en Mauritanie

- Pour les associations et ONG : récépissé de déclaration, composition du bureau, rapports d'activités des 2 dernières années ;
- Pour les coopératives et GIE : récépissé d'enregistrement ;
- Pour les entreprises : attestation d'immatriculation, états financiers récents, organigramme ;
- Pour les centres de formation : agrément du ministère compétent.

2. DOSSIER TECHNIQUE DU PROJET

Proposition de projet détaillée (15 pages maximum), incluant :

A. Contexte et justification

- Analyse du contexte local de la zone d'intervention (caractéristiques socio-économiques, besoins énergétiques, pratiques de cuisson actuelles) ;
- Identification du problème spécifique à résoudre et du maillon de la chaîne de valeur ciblé ;
- Justification du choix de la zone géographique et des bénéficiaires ;
- Articulation avec les initiatives existantes et complémentarité démontrée.

B. Objectifs et résultats attendus

C. Bénéficiaires

- Nombre et profil détaillé des bénéficiaires directs (âge, genre, localisation, situation socio-économique).

D. Activités et méthodologie

- Description détaillée des activités prévues par maillon de chaîne de valeur ciblé ;
- Méthodologie de mise en œuvre (approche participative, phases, outils) ;
- Calendrier détaillé de mise en œuvre.

Pour les activités de formation

- Contenus pédagogiques, méthodologie, durée, nombre de personnes formées.

Pour les activités de production/distribution

- Technologies retenues et justification (adaptation au contexte, disponibilité des intrants, acceptabilité) ;
- Stratégie de production locale et d'approvisionnement en combustibles ;
- Réseaux de distribution et de commercialisation prévus ;
- Mécanismes de contrôle qualité et de certification.

Pour les activités d'accompagnement entrepreneurial

- Services offerts (formation, coaching, accès au financement, mise en relation) ;
- Durée et modalités d'accompagnement ;
- Suivi de la viabilité des activités créées.

E. Approche de durabilité et d'inclusion

- Stratégie de pérennisation au-delà de la subvention ;
- Modèle économique viable (tarification, revenus, coûts de fonctionnement) ;
- Mécanismes d'inclusion des femmes et des jeunes (quotas, mesures spécifiques) ;
- Contribution à la structuration durable de la filière en Mauritanie.

F. Budget prévisionnel détaillé

- Budget présenté en **MRU (Ouguiya)** et en **EUR** (taux de conversion à préciser) ;
- Répartition des coûts par activité et par nature de dépense ;
- Justification des principaux postes budgétaires ;
- Contributions financières ou en nature du porteur de projet et des partenaires ;
- Cofinancements éventuels (sources, montants, statut) ;
- Vérification du plafond de 20 % pour les coûts de personnel.

G. Dispositif de suivi-évaluation

- Indicateurs de suivi par résultat attendu ;
- Méthodes et outils de collecte de données.

H. Références vérifiables

- Contacts de trois références vérifiables dans le cadre de subventions reçues ou de projets similaires menés en Mauritanie (nom, organisation, téléphone, email, nature du projet).



INFORMATIONS PRATIQUES

Comment candidater ?

1. Préparez votre dossier de candidature

En utilisant le canevas et les rubriques de candidature repris pages 11 à 13, **préparez l'ensemble des documents requis** pour votre dossier de candidature.

2. Soumettez votre candidature en ligne

Accès à la plateforme de candidature en ligne [ici](#)

Sur la page d'accueil, **cliquez sur le bouton « Soumettre un projet »**, remplissez le formulaire en ligne et **joignez votre dossier** de candidature complet.

Processus de sélection

- **Phase 1** : Présélection administrative (2 semaines)
- **Phase 2** : Évaluation technique (2 semaines)
- **Phase 3** : Auditions (le cas échéant)
- **Phase 4** : Sélection finale et notification

Modalités de soutien aux structures sélectionnées

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un appui financier de l'OIF pour le développement de la filière « cuisson propre », la formation aux métiers, l'accompagnement entrepreneurial et/ou la distribution de kits selon des mécanismes économiques viables.

Montant de la subvention : entre 10 000 et 50 000 EUR (environ 450 000 à 2 250 000 MRU).

Durée de mise en œuvre : 12 mois maximum.

Partenaires nationaux en Mauritanie :

- Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- Ministère de l'Énergie et du Pétrole
- Commission Nationale pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (CNECS)

Informations complémentaires :

M. Yves NASSOURI, Coordonnateur Innovations et plaidoyers francophones

M. Ali KOTOKO, Spécialiste de programme

Courriel :

innovations.plaidoyers@francophonie.org



Projet Innovations et Plaidoyers francophones

Pour accéder au dossier et
au formulaire de candidature
SCANNER CE CODE QR



**ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE**

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00

